

Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More

du 17 juin 2022

La réunion se tient au Club B19, avenue Van Bever 17, 1180 Uccle, Belgique.

Le Président, Christian Boon Falleur, ouvre la séance à 15h30, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie. Il rappelle qu'en vertu de la réforme des structures, approuvée par l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2009, l'Institut se compose de deux associations, l'une de droit français et l'autre de droit belge, ayant chacune les mêmes membres, les mêmes compositions d'Assemblée générale et de Conseil d'Administration. Nous tenons donc officiellement aujourd'hui deux assemblées, une pour chacune des associations, et une assemblée non statutaire qui présentera un rapport de gestion et des comptes consolidés de l'Institut.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Pascal de Roubaix, scrutateur. Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2021 (*annexe 1*).

Le compte-rendu est approuvé.

2. Discussion et approbation du rapport d'activité 2021

Jean-Thomas Lesueur présente le rapport d'activité 2021 (*annexe 2*) et commente l'ensemble des activités réalisées, les retombées médias, les activités Internet et les activités marquantes de l'année. Les éléments à retenir sont les suivants :

- 20 publications dans l'année ;
- 1 nouveau directeur général adjoint : Aymeric de Lamotte ;
- 2 nouveaux chercheurs : Hugues Eudeline, chercheur Asie-Chine, et Selmin Ceda Coskun, chercheuse Turquie ;

- 2 livres de nos chercheurs : *Aider les enfants « transgenres »*. Contre l'américanisation des soins, de Christian Flavigny (éditions Téqui) et *L'électricité nucléaire, une énergie du futur* de Jean-Pierre Schaeken Willemaers (éditions L'Harmattan) ;
- 7 événements organisés ;
- 284 interventions médias ;
- 9 vidéos produites
- 234 000 visiteurs uniques et 417 000 pages vues sur notre site internet.

Le rapport d'activité 2021 est approuvé.

3. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) et du rapport financier 2021

Comptes consolidés

Le Président présente et commente les comptes consolidés de l'Institut Thomas More pour l'exercice 2021 (*annexe 3*).

Les comptes consolidés pour l'exercice 2021 sont approuvés.

Comptes Institut Thomas More France

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2021 (*annexe 3F*).

Les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2021 sont approuvés.

Comptes Institut Thomas More asbl Belgique

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2021 (*annexe 3B*).

L'Assemblée générale se prononce pour la continuation de l'activité de l'Institut Thomas More asbl Belgique.

Les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2021 sont approuvés. Ils seront, selon la loi, déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles.

Rapport financier (comptes consolidés)

Le Président présente et commente le rapport financier 2021 (*annexe 4*).

Les revenus. Les revenus ont été de 222 490 euros en 2021 et ne présentent pas d'évolution significative par rapport à l'exercice 2020 (209 017 euros). En 2021, nous n'avons bénéficié d'aucun don important pour financer des programmes particuliers. Les cotisations et dons privés ont totalisé 30 233 euros, contre 26 960 euros en 2020, soit pour la deuxième année consécutive une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Les revenus de

contrats d'études se sont maintenus : 169 400 euros contre 168 824 euros l'année précédente.

Les dépenses. Les dépenses ont été de 245 543 euros (contre 249 133 euros en 2020). Le total des dépenses a très légèrement baissé. Les frais généraux et services divers, hors sous-traitance et dépenses externes d'organisation d'évènements, ont été en légère baisse (48 355 euros contre 50 876 euros en 2020). Les dépenses de sous-traitances et d'organisation d'évènements ont aussi en légère baisse (109 026 euros contre 115 203 euros en 2020). Les rémunérations ont remonté (86 226 euros contre 79 608 euros en 2020) sans être revenues au niveau de 2019 (95 734 euros). L'augmentation en 2021 est, entre autres, la suite de l'engagement à Bruxelles d'un permanent à mi-temps à début du mois de novembre. Ces dépenses de rémunérations seront en forte augmentation en 2022 du fait de cet engagement et de la fin des aides COVID en France.

Le résultat. L'exercice se termine avec un résultat consolidé en mali de 23 188 euros (contre 40 116 euros en 2020). Sans l'interruption d'un contrat qui était acquis, nous aurions été beaucoup plus proche de l'équilibre. Notre fonds social consolidé, après report de cette perte consolidée, s'élève au montant négatif de 353 085 euros, contre un montant négatif de 329 897 euros au 31 décembre 2020.

4. Discussion et approbation du budget prévisionnel 2022

Jean-Thomas Lesueur présente et commente le budget prévisionnel 2022 (*annexe 5*). Comme le Président vient de l'évoquer, l'année 2021 a été décevante sur le plan financier et 2022 s'annonce également difficile, malgré le recrutement d'Aymeric de Lamotte, au poste de DG adjoint, qui doit conduire à un surcroît d'activités et de recherche de financement. Il présente donc un budget modeste et réaliste.

Le budget prévisionnel 2022 est approuvé.

5. Décharge aux administrateurs

Le Président prie les membres de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021.

La décharge aux administrateurs est approuvée.

6. Discussion stratégique

Discussion libre n'appelant pas de vote.

7. Questions diverses

Pas de question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 18h.